BORDEAUX MÉTROPOLE

CONTRAT DE CO-DEVELOPPEMENT 2018-2020

Commune de Bassens

Fiche action : 03 **Réseau de catégorie :** 2

N° CODEV : C040320116

Nom du projet : Cité Beauval – Aménagement du giratoire et de la voie interne du Grand Loc

Confirmation de Décision de Faire : 30/11/18

LOCALISATION DU PROJET : Giratoire entre l'Avenue de la Somme et rue du Grand Loc à Bassens

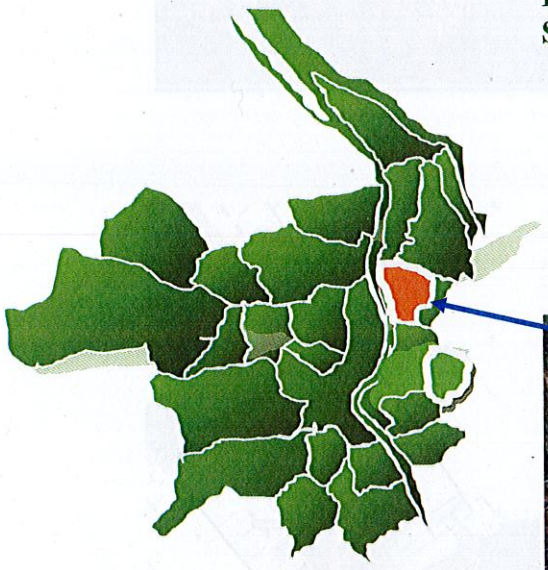

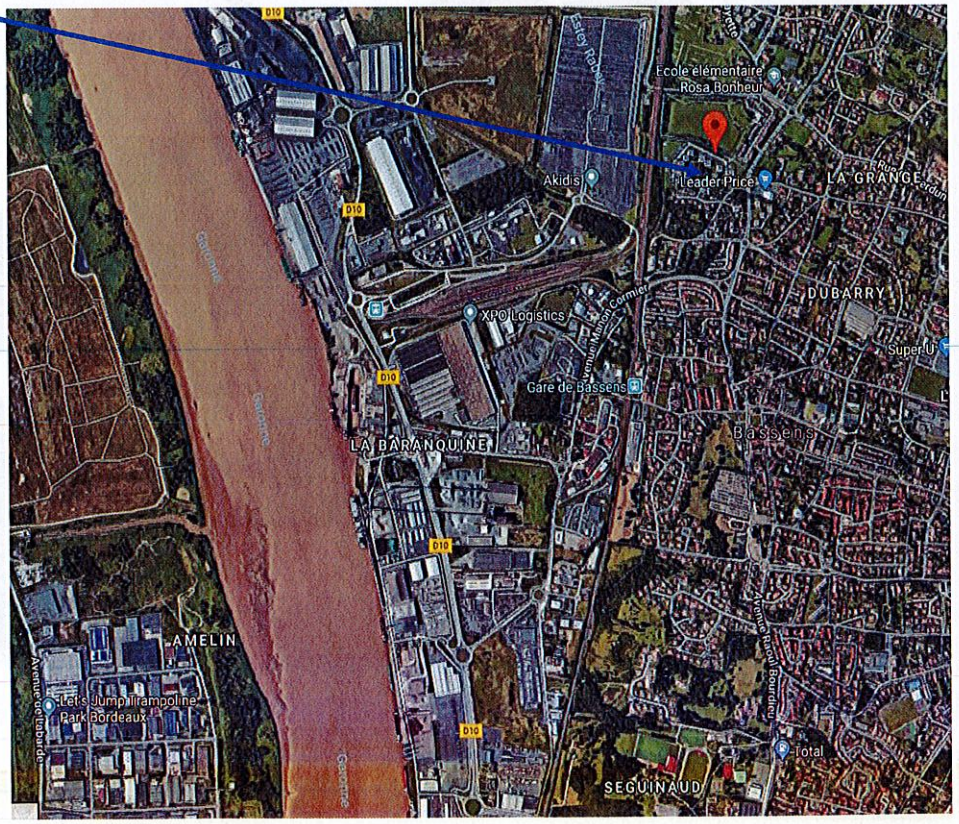

PERIMETRE DU PROJET

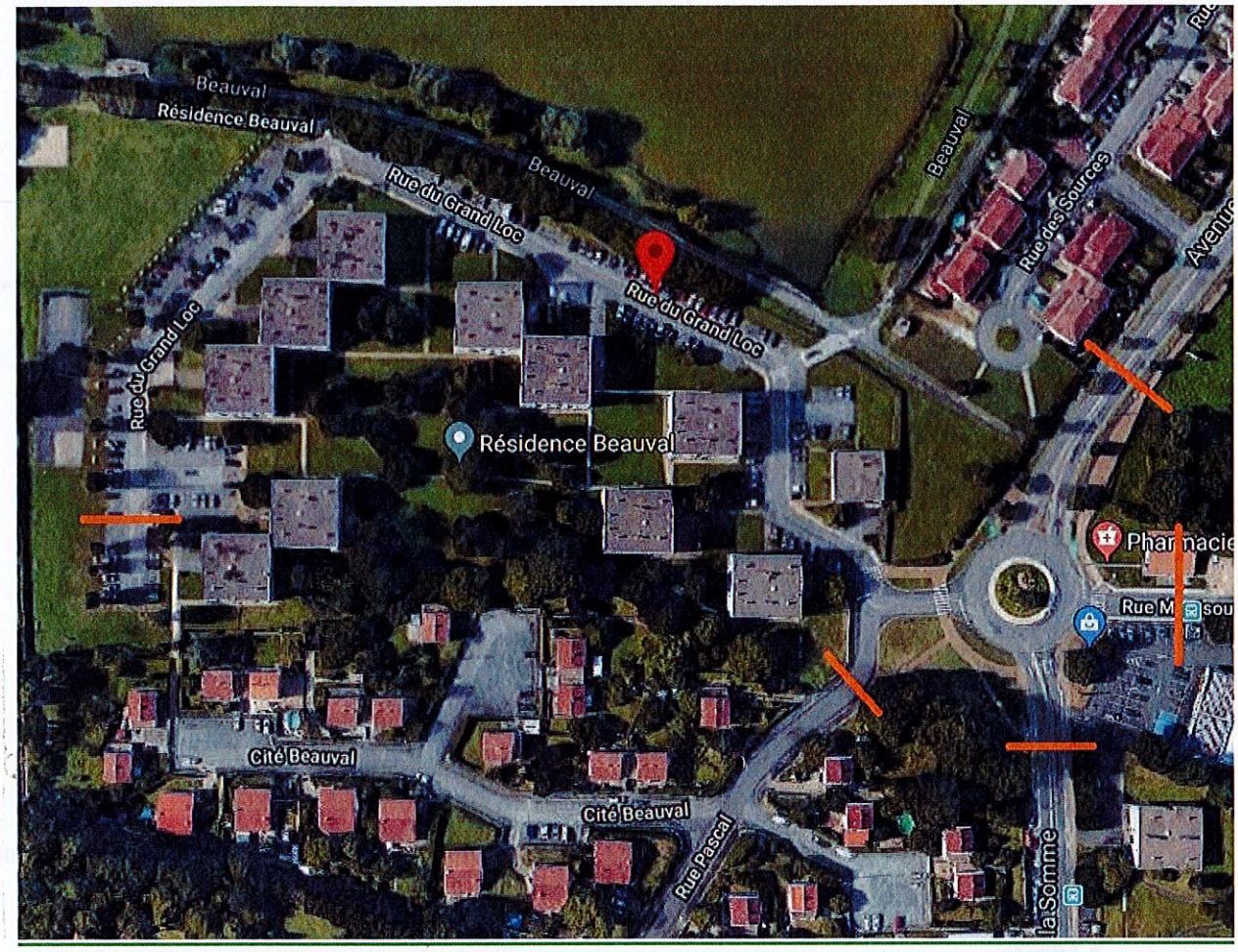

PROJET D'AMENAGEMENT

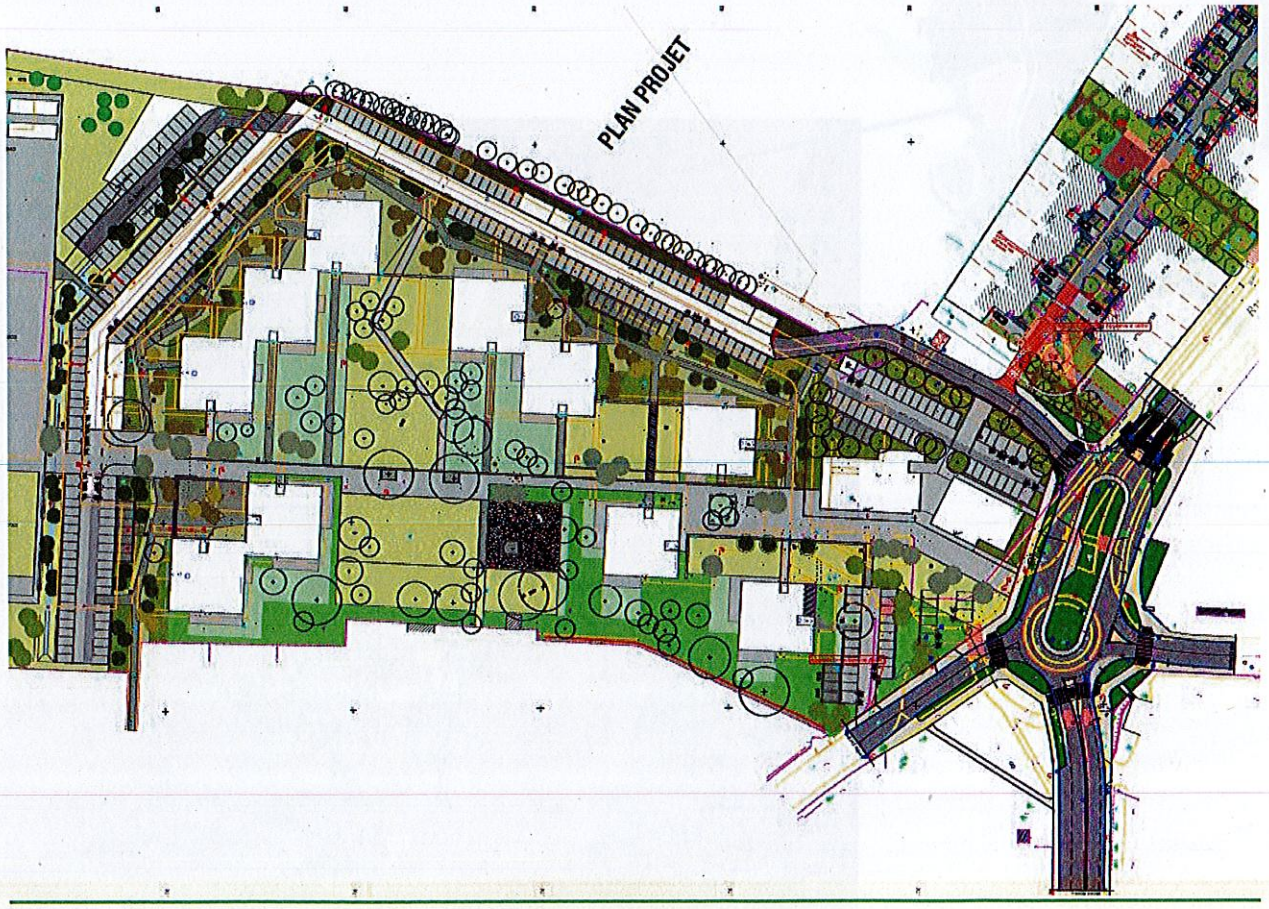

ELEMENTS DU PROGRAMME VOIRIE :

- **Engagements Bordeaux Métropole :** Dans le cadre du contrat de co-développement 2018-2020 Bordeaux Métropole s'est engagée à finaliser les études de Maitrise d'œuvre, régulariser le foncier et exécuter les travaux d'aménagement. L'objectif principal de ce projet est d'intégrer la future entrée de la résidence Beauval sur le giratoire existant. Un réaménagement général du giratoire va être réalisé et les raccordements des branches existantes comme la rue Pascal et la Rue Montsouris seront revues pour sécuriser les entrées et sorties des véhicules. Enfin il s'agit de requalifier la suite de la rue du Grand Loc dans le cadre de la réhabilitation de la résidence par le bailleur Clairsienne.
- **Eléments techniques du programme (fonctionnalités, largeur, linéaire améliorations apportées) :** Le projet d'aménagement consiste à réduire le rayon du giratoire existant en le passant à 12m au lieu de 18m et de l'allonger pour raccorder la future entrée de la résidence au nouveau giratoire. La largeur de la rue Pascal sera réduite à 6m à l'entrée du giratoire, l'amorce de la rue a été retravailler de façon à obtenir une voie droite.

Sur l'avenue de la somme côté sud, les places de stationnement seront conservées. Quant à la bande cyclable, elle sera interrompue au droit du carrefour avant l'anneau et après le passage piéton afin que le cycliste puisse se positionner au mieux pour entrer dans l'anneau en fonction de la trajectoire qu'il souhaite adopter.

Une surlageur est projetée entre l'Avenue de la somme et la rue Montsouris. Celle-ci compensera le faible rayon et permettra aux poids lourds de tourner plus facilement. La configuration de la rue Montsouris ne sera pas modifiée.

Au fond de l'Avenue de la Somme, les pistes cyclables passeront en bandes cyclables en entrée et sortie de giratoire. Un plateau est aussi envisagé en entrée et en sortie du giratoire.

La rue du Grand Loc sera définie comme zone de rencontre avec une zone de retournement pour la collecte, les piétons seront autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficieront de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y sera limitée à 20 km/h

ESTIMATION DE L'OPERATION :	1 260 000	**TTC**

FINANCEMENT / IMPUTATION BUGETAIRE GDMO :

Cdr : DBC
OPERATION : 05P06O014
NATANA : 23151 - 844
LIGNE DOSSIER : 01157 – 01

Chef de projet **Imad ZOUHAIR**	**Pôle territorial Rive Droite**

Le Directeur :
Thibault Rufas